



TRI de Béziers – Agde



Identifiant du TRI	FRD_TRI_BEZIERS
Région(s)	Languedoc-Roussillon
Département(s)	Hérault

Liste des contributions des parties prenantes

Conseil régional LR	<p>Demande l'ajout d'un TRI « Béziers - Agde »</p> <p>Propose de l'intégrer et de définir un périmètre couvrant les unités urbaines Béziers, Boujan, Lignan, Maraussan, Villeneuve, Sérignan, Sauvian, Valras, Portiragnes, Vias, Agde, Florensac, Bessan et St Thibéry, Pézenas et Lézignan la Cèbe. Sur ces communes, 45 000 personnes, soit 50% de la population, sont en ZI.</p>
SITAOBM (Béziers La Mer)	<p>Signale l'incohérence entre les politiques menées sur le territoire et la non prise en de la basse vallée de l'Orb en TRI.</p> <p>Signale les forts enjeux en termes de population d'activité exposée aux inondations sur le secteur de Béziers et des 2 stations de Valras-Plage et Portiragnes-Plages.</p> <p>Signale la problématique de risque littoral important conjuguée avec une forte exposition touristique au droit de ce secteur.</p>
Communauté d'agglomération Hérault Méditerranée (CAHM)	<p>Enjeux exposés à la submersion marine. Problématique de déplacement de population à venir à Vias. Risque lié à la cabanisation importante et non comptabilisée.</p>
syndicat mixte du bassin du fleuve hérault (SMBFH)	<p>Demande d'intégrer ce territoire en TRI (14 communes : Maraussan, Lignan-sur-Orb, Béziers, Boujan-sur-Libron, Sauvian, Villeneuve-les-Béziers, Sérignan, Valras-Plage, Pontiragnes, Vias, Bessan, Saint-Thibéry, Florensac, Agde + éventuellement Pézenas et Lzignan la Cèbe) sous estimé au regard des indicateurs de l'EPRI</p> <p>Signale les phénomènes d'inondations significatifs sur le territoire (Orb, Libron, Hérault, submersions marines)</p> <p>Signale la problématique amont du fleuve Hérault difficile en terme de prévision au regarde la cinétique des phénomènes et impact sur l'aval important sur les secteurs urbanisés</p> <p>Signale l'intérêt à agir au regard de la vulnérabilité de certains types d'habitats littoraux (cabanisation), la forte pression saisonnière via les camping notamment, la cohérence du périmètre avec le SCOT du Biterrois, les événements récents sur le territoire</p> <p>Annonce son souhait de porter la stratégie locale</p>
EPTB Orb Libron	<p>Demande la reconnaissance d'un TRI Agde Béziers.</p>
Conseil général de l'Hérault (CG 34)	<p>Souhaite un TRI pour Béziers Agde. Propose un périmètre englobant 17 communes, identique à celui proposé par la région, en y ajoutant Marseillan.</p>

SPC Med Ouest	Propose des précisions sur les phénomènes d'inondation et les crues passées. Demande de prendre en compte les enjeux du secteur de Béziers-Agde
Préfet 34	Demande la reconnaissance d'un TRI Béziers-Agde intégrant les communes de Béziers, Boujan-sur-Libron, Lignan-sur-Orb, Maraussan, Villeneuve-les-Béziers, Sérignan, Sauvian, Valras-Plage, Portiragnes, Vias, Agde, Florensac, Bessan et St-Thibéry.
CCIR LR	Souligne la nécessité de prendre en considération dans les étapes à venir, les impacts des risques d'inondations pour les activités économiques et l'activité touristique (augmentation de la population en saison et de l'activité économique)

Position retenue par le préfet coordonnateur de bassin Rhône-Méditerranée

L'identification d'un TRI sur Béziers paraît justifiée, d'une part au regard des enjeux et notamment de la population non permanente, d'autre part au regard de la mobilisation des acteurs locaux contre les inondations. Les collectivités locales se sont structurées depuis plusieurs années pour traiter la problématique inondation. Le PAPI 2 de l'Orb est un des premiers PAPI labellisés selon le nouveau cahier des charges.

Le périmètre proposé est justifié au regard du bassin de vie. Pézenas et Lézignan la Cèbe pourraient toutefois n'être ajoutés au périmètre qu'ultérieurement (dans le cadre de la révision dans 6 ans), car leur lien urbain avec le pôle de Agde est aujourd'hui encore distendu.

En conclusion, il est décidé d'ajouter Béziers/Agde à la liste des TRI retenus avec pour périmètre les communes de : Béziers, Boujan, Lignan, Maraussan, Villeneuve, Sérignan, Sauvian, Valras, Portiragnes, Vias, Agde, Florensac, Bessan et St Thibéry, Marseillan.